

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 146-2015

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité le versement de subventions aux associations étudiantes suivantes :

- Association Vannetaise de Sensibilisation sur l'Alcoolisation des Jeunes : (AVSAJ) – Actions de prévention	280€
- PERCUT – Semaine du monde :	500€
- PERCUT – Réalisation d'un web serie	800€
- Pratik Ô Droit – Concours de plaidoiries	800€
- Pratik Ô Droit – He for She	500€
- The Hitch Hacker's Guide of the Galaxy – Hitch Hack	1200€
- Vann'éco Tour	1200€

pour un montant total de 5280 euros.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 13	Pour :	13
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean **PEETERS**


Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.